

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales
- *pilier migration et citoyenneté* -
de

Stanislava Romanovskaya

Associations et trajectoires des femmes issues de la migration en Suisse : quelles réponses aux « besoins réels » ?

Le cas d'une association romande qui travaille avec les femmes issues de la migration

aura lieu le

7 septembre 2026 à 11h00

Salle 2.310 (2^e étage, Breguet 2)

Directeur de mémoire : Gianni D'Amato

Experte : Anita Manatschal

Résumé :

Ce mémoire analyse la manière dont les objectifs et les dispositifs d'une association locale située en Suisse romande correspondent aux attentes, aux besoins et aux expériences des femmes issues de la migration qui la fréquentent.

L'étude repose sur une démarche qualitative menée au sein d'une structure non mixte, désignée sous le pseudonyme d'ASSO. Le corpus comprend vingt entretiens réalisés auprès de la responsable, de salariées, d'une stagiaire, de bénévoles et de participantes. Des observations effectuées durant quatre activités ainsi qu'une analyse de documents institutionnels, juridiques et politiques complètent les données.

Les résultats révèlent une forte proximité entre les objectifs de l'ASSO et les priorités exprimées par les participantes. L'apprentissage du français, l'accomplissement autonome des démarches quotidiennes, l'accès à l'emploi, l'élargissement du cercle social et le soutien aux enfants occupent une place centrale dans les deux perspectives. L'association constitue également un environnement rassurant, propice à la prise de parole, à l'acquisition de repères et à la formulation de nouveaux projets.

Les écarts observés concernent moins les domaines couverts que l'intensité et les modalités des prestations. Ils découlent principalement des ressources limitées de l'association et de la difficulté à adapter les dispositifs à la diversité des trajectoires. Par ailleurs, les effets de l'accompagnement sont restreints par des facteurs structurels tels que l'isolement, les responsabilités familiales, le statut de séjour, la reconnaissance insuffisante des diplômes étrangers, l'âge ou la segmentation genrée du marché du travail. L'ASSO joue ainsi un rôle d'intermédiaire essentiel, sans pouvoir, à elle seule, garantir l'intégration. Celle-ci dépend conjointement de l'engagement individuel, de l'action associative et des possibilités offertes par les institutions et la société d'accueil.

